



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

LE MINISTRE

CAB/CP : 26013//1-BN

V/REF. D04006083

Paris, le **06 AOUT 2004**

Monsieur le Ministre,

Conjointement avec le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, vous m'avez transmis le rapport d'enquête relatif à l'accident d'électrocution d'un adolescent survenu en gare de triage de Saint-Nazaire le 17 avril 2004.

J'ai donné toutes instructions utiles au directeur de la défense et de la sécurité civiles, afin, qu'en liaison avec la SNCF, soit conjointement mis au point un document de référence sur les contributions d'intervention des secours dans ce type d'affaire.

Ce document qui concerne notamment les protocoles d'intervention, la formation des personnels et les préconisations de matériels, est d'ores et déjà en cours d'élaboration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique de VILLEPIN

Monsieur Gilles de ROBIEN  
Ministre de l'Équipement, des Transports  
De l'Aménagement du Territoire,  
du Tourisme et de la Mer  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75700 PARIS

